

Procès verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

ILOTH, Association loi 1901, déclarée en préfecture de l'Hérault sous
le numéro W343011615
Fournisseur d'accès à internet déclaré à l'ARCEP.

29 Mars 2017

L'assemblée générale s'est réunie à Montpellier, au hackerspace le BIB, 80 Impasse Flouch.

Liste des membres

Présent-e-s :

- Guilhèm
BLANCHARD
- Stéphan DUFOUR
- Victor CASTEL
- Stephen MACEFIELD
- Daniel FAUCON
- Sabrina VALIGNON
- Charlotte GOURAUD
- Antoine ARNAUD
- Ronnie GARCIA
- Guillaume HERAIL

Représentés :

- Pascal KUCZYNSKI
par Ronnie GARCIA
- Guilhèm GAMARD
par Guilhèm
BLANCHARD
- Eric FAUGEROUX par
Antoine ARNAUD

Le quorum de 10 membres étant atteint, les délibérations commencent.

Ordre du jour

- Bilan Moral
- Bilan Financier
- Élection du CA
- Élection du Bureau

Le secrétaire de séance est Antoine ARNAUD. La séance a débuté à 19h35.

Bilan Moral Une perte de motivation générale dans l'association est à noter. Concernant les briques internet, le support étant difficile, il est décidé de ne pas en commander de supplémentaires. L'idée de former un CHATONS - (Collectif d'Hébergeurs Alternatifs, Transparents, Ouverts, Neutres et Solidaires) - visant à essayer les différents services en ligne actuellement proposés par Framasoft (pad, raccourcisseur d'URL, ...) est abordée. L'association possède un serveur disponible. Ovéa, représenté par Ronnie GARCIA accepte d'héberger gracieusement ce serveur dans le datacenter de Montpellier. L'implication de bénévole pour gérer l'administration système sera nécessaire. Une implication avec d'autres associations permettrait de relancer la vie associative. Concernant le SudiX, dont les coûts sont de 150 € par an, une séparation d'ILOTH via la création d'une nouvelle association semble être la meilleure solution.

Le présent bilan moral est adopté à l'unanimité par 13 voix pour.

Bilan Financier Le solde actuel du compte en banque est de 2 144 €. La comptabilité est à jour concernant les briques, les vpn et les chèques à encaisser.

Le present bilan financier est adopté à l'unanimité par 13 voix pour.

Élection du CA Les 10 membres présents se présentent et intègrent le Conseil d'Administration à l'unanimité, avec 13 voix pour.

Élection du Bureau Constitution du bureau.

Les candidatures sont ouvertes pour les postes de président-e, secrétaire et trésorier-e, et éventuellement leur adjoint-e.

Président : Guilhèm BLANCHARD

Secrétaire : Stéphan DUFOUR

Trésorière : Charlotte GOURAUD

Élus à l'unanimité par 10 voix pour.

Proposition de Guilhèm BLANCHARD de créer les redirections mail `presidence@`, `secretariat@` et `trésorerie@` en plus des adresses `president@`, `tresorier@` et `secrétaire@` déjà existantes.

Prix des cotisations Les prix des cotisations, à savoir 20 €plein tarif, et 10 €tarif réduit sont maintenus.

Investissement L'achat de matériel, notamment une table, ainsi qu'une bâche et un kakemono aux couleurs de l'association, des stickers, des flyers, et un Barnum pour l'Antigone des Associations est validé, pour un budget de 500 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h27.

Compte rendu par Guilhèm BLANCHARD

Fait à Montpellier, le/...../2017.